

**ELECTIONS** des Représentants du Personnel aux **COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES**  
des **ADJOINTS ADMINISTRATIFS, SECRÉTAIRES ADMINISTRATIFS**  
et **ATTACHÉS D'ADMINISTRATION**

Scrutin du 15 novembre 2011

**VOTEZ PAR CORRESPONDANCE DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL DE VOTE**  
**ET AU PLUS TARD LE 10 NOVEMBRE 2011 !**

Depuis plusieurs années, les élu-e-s du SNETAP-FSU vous ont représenté-e-s dans les CAP des personnels administratifs. Ils vous ont défendu-e-s, collectivement et individuellement, ils ont fait des propositions pour rendre moins arbitraires les décisions de l'administration, notamment en matière d'avancements, en cherchant à redonner un véritable rôle à la CAP, pour ne pas la restreindre à une chambre d'enregistrement. Dans une époque où le paritarisme est menacé, où les représentants du personnel sont considérés comme des gêneurs par l'administration, il importe plus que jamais d'affirmer notre attachement à une représentation forte des personnels face à l'administration.

**Défendre le paritarisme, c'est faire entendre votre voix**

Tout au long de ces dernières années, nous avons sans cesse défendu les principes d'équité et de transparence en élaborant des barèmes, malgré une forte opposition de l'administration qui voudrait leur substituer un clientélisme sans véritables critères.

Les élus SNETAP-FSU se sont opposés à des textes régressifs, ils l'ont fait en vous informant des raisons pour lesquelles ils se battaient contre des textes injustes porteurs de régressions pour les personnels (réforme de la catégorie B qui est la mise en œuvre d'une perte de salaire importante tout au long de la carrière, perte d'identité professionnelle dans la fusion des corps...).

Vous informer, quels que soient les secteurs (courrier, compte rendu de CAP, messagerie internet), telle a été notre ambition tout au long de ces trois années.

Les élus FSU ont été et continueront à être à votre écoute et à répondre à vos préoccupations collectives et individuelles, grâce à leur connaissance approfondie du dossier des personnels administratifs.

**Ainsi, Voter et Faire voter massivement pour la FSU, c'est faire le choix de représentants confirmés, soutenus par la première organisation syndicale du Ministère de l'Agriculture et de la Fonction Publique de l'État :**

- ✎ Pour une carrière véritablement revalorisée.
- ✎ Pour des avancements et des promotions beaucoup plus importants pour les personnels administratifs. Une augmentation massive du nombre de postes dans les grades d'avancement pour éviter qu'un nombre important d'entre vous quittent l'administration sans pouvoir atteindre le grade terminal et surtout l'indice terminal de ce grade.
- ✎ Pour la reconnaissance des qualifications et des missions administratives.
- ✎ Pour des créations d'emplois.
- ✎ Pour un accès pour tous à une véritable formation.
- ✎ Pour la défense du service public, contre le désengagement de l'Etat, contre la casse du service public et de nos missions.
- ✎ Pour une gestion claire et transparente des carrières et pour une égalité de traitement entre les personnels administratifs, quelle que soit leur origine de corps ou de secteurs.

*Le SNETAP-FSU, syndicat multi-catégoriel implanté dans la plupart des services du ministère de l'agriculture, est particulièrement armé pour défendre les personnels dans le contexte actuel. Ses élu-e-s, son réseau de militants, ses contacts réguliers avec les syndicats des autres secteurs ministériels, sont une garantie d'efficacité face aux attaques croissantes que subissent le service public et les fonctionnaires.*

**VOTEZ** et faites massivement voter **FSU**

Scrutin du 15 novembre 2011

**Votez par correspondance dès réception du matériel de vote et au plus tard le 10 novembre 2011 !**

## Pourquoi voter FSU ?

Ceux d'entre nous qui n'ont pas eu l'occasion de se rapprocher de nos sections locales présentes dans la quasi-totalité des établissements ou qui n'ont pas eu recours à l'appui ou l'intervention de leurs représentants SNETAP-FSU à la CAP s'interrogent peut-être encore sur la destination de leur suffrage. Pourquoi alors voter pour le SNETAP-FSU ? Qu'est-ce qui nous différencie des autres organisations syndicales ?

Outre les valeurs qui guident notre action syndicale de représentation de tous les personnels :

- nous ne conditionnons pas nos interventions à l'adhésion à notre organisation syndicale mais défendons chacun dans l'intérêt de tous.
- nous œuvrons au quotidien, à vos côtés, pour vous informer, vous conseiller, faire valoir, conforter et étendre vos droits individuels tout en promouvant l'intérêt collectif.

## Pour une défense collective en CAP

- ▶ Pour les promotions et avancements par exemple, nous exigeons en intersyndicale que les discussions portent sur l'ensemble des agents concernés et sans que certains aient été pré-triés en amont par les représentants de l'administration dans le secret de leurs bureaux.
- ▶ Pour les mutations, nous rejetons la mesure des trois ans dans un même poste qui n'est pas réglementaire : elle peut mettre en graves difficultés personnelles un agent et sans que cela n'améliore en rien les missions de service public.
- ▶ Suite au rapport de la Mission d'Évaluation et de Contrôle des politiques publiques (rendu public le 12 octobre 2011), nous dénonçons le fait que les agents du Ministère de l'Agriculture ont été forts mal lotis en matière de mesures catégorielles.
- ▶ Notre combat contre la PFR, véritable outil de destruction des collectifs de travail, s'inscrit dans ce cadre et nous continuerons à porter notre mandat d'une harmonisation entre les différents secteurs de notre ministère : Administration Centrale, Services Déconcentrés et Enseignement Agricole Public.
- ▶ La FSU continue à se battre pour l'harmonisation entre la filière technique et la filière administrative en catégorie C, autre revendication que nous portons de longue date. Même si le dernier échelon jusque là réservé aux seuls agents techniques a été ouvert aux personnels administratifs, cette ouverture n'est qu'un leurre car ces promotions sont strictement contingentées ! La FSU ne lâche pas cette question tant dans les instances concernant la filière administrative que dans les négociations sur la parité femme/homme au sein de la Fonction Publique.
- ▶ Nous nous battons pour que l'investissement des personnels où qu'ils travaillent ne puisse être calculé par des critères bureaucratiques qui n'ont rien à voir avec la réalité de terrain.

## Pour une défense individuelle en CAP

### ➤ Pour :

- ▶ La titularisation
- ▶ L'établissement des listes d'aptitude
- ▶ L'avancement de grade
- ▶ Les mutations
- ▶ Les réintégrations
- ▶ L'attribution des réductions d'ancienneté
- ▶ La défense des agents en cas de désaccord lors d'un entretien d'évaluation

### ➤ Contre :

- ▶ Les refus de formation
- ▶ Les décisions disciplinaires
- ▶ Les refus de titularisation
- ▶ Les refus de l'administration à l'inscription sur un tableau d'avancement
- ▶ Les refus de temps partiel
- ▶ Les refus d'autorisation d'absence (concours, formation...)
- ▶ Les décisions arbitraires de mise en disponibilité



Page 2/4

**VOTEZ SNETAP-FSU**, pour renforcer une organisation syndicale qui affiche clairement ses priorités et se bat pour de réelles avancées - **VOTEZ FSU** - Scrutin du 15 novembre 2011

Votez **par correspondance** dès réception du matériel de vote et **au plus tard le 10 novembre 2011**

**Votez par**  
Correspondance

**dès** réception du  
matériel de vote

**et au plus tard**

Le 10 NOVEMBRE 2011 !



**F.S.U.**



## Filière Administrative

Scrutin du 15 novembre 2011

Election des Représentants du Personnel  
à la **Commission Administrative Paritaire des**  
Adjoints administratifs  
Secrétaires administratifs  
Attachés d'administration

## ATTACHES

### Des moyens pour le service public

Dans le secteur de l'enseignement, la filière administrative est reconnue sinistrée même par l'administration (voir rapport du CGAER).

Aujourd'hui, c'est la raison principale de fuite des attachés du secteur de l'enseignement. Notre priorité est que la dotation actuelle d'objectifs des établissements soit entièrement revue et ait quelque rapport avec la réalité des tâches à exécuter. Et nous nous opposons à toute externalisation des tâches.

### Une vraie formation

Des moyens en temps et en finances doivent être alloués à la formation continue.

Les formations de prises de poste doivent être assurées même si les agents ne sont pas gestionnaires d'EPLEFPA, et même s'ils sortent des IRA.

Les formations aux évolutions des métiers ne doivent pas être prises sur le droit individuel à la formation.

Enfin, il faut mettre en place une formation continue qui reconnaîtrait des unités de valeurs et un porte-feuilles de compétence que l'on pourrait faire valider en vue de possibles changements de métiers ou de promotions.

## SECRETAIRES ADMINISTRATIFS

La FSU revendique pour l'ensemble du corps, de réelles possibilités de promotion en catégorie A et exige que les 10% des SA qui exercent des missions de A, puissent bénéficier **immédiatement** d'une promotion dans le corps des attachés.

## ADJOINTS ADMINISTRATIFS

La FSU se bat depuis toujours pour une véritable reconnaissance financière qui ne peut que passer par la revalorisation salariale des agents de la Fonction Publique et en particulier des personnels de la catégorie C : le SNETAP-FSU, au vu de la réalité des activités et qualifications professionnelles demandées sur le terrain, exige **l'intégration des agents de catégorie C en catégorie B.**



**VOTEZ** et faites massivement voter **FSU**

Scrutin du 15 novembre 2011

Votez par correspondance dès réception du matériel de vote et au plus tard le 10 novembre 2011 !

**Liste FSU****CAP des Attachés d'administration****Principal**

- ▶ LARROUTIS Pascale – EPLEFPA Castelnaud Le Lez
- ▶ HAMON Marie-Claire – DRAAF AQUITAINE
- ▶ DUMOND Eric – Mission Défense
- ▶ SAOUT Françoise – EPLEFPA La Roche sur Foron

**Attaché**

- ▶ GOURVENNEC Valérie – ODEADOM Montreuil
- ▶ GAUME Julie – EPLEFPA Hte Corrèze Neuvic
- ▶ GRANET Céline – ASP Aquitaine
- ▶ GUILLOU Sylvie – DDTM 35

**Liste FSU****CAP des Secrétaires administratifs et assistants de service social****Classe exceptionnelle**

- ▶ LO FARO Dominique – SG Paris
- ▶ THABARD BOUCARD Brigitte – Lycée Nature La Roche sur Yon
- ▶ CHAPTAL Joël – EPLEFPA Carpentras
- ▶ SCHUTZ Jean-Marc – DDT Isère

**Classe supérieure**

- ▶ MARTEAU Jean-Philippe – DDCSPP Deux-Sèvres
- ▶ RABET Sylvie – Lycée F. Bazille Montpellier
- ▶ CHATEL Laurence – SG
- ▶ PERTUET Jean-François – DDTM Finistère

**Classe normale**

- ▶ NERGEAULT Bénédicte – ASP Poitou Charente
- ▶ GADY Céline – DDCSPP Corrèze
- ▶ SARDA Anne-Marie – LEGTA Carcassonne
- ▶ FOREST Blaise – DGER
- ▶ PITROU Joël – DRAAF CENTRE
- ▶ FOURNIER MARCHAL Claudine – EPLEFPA Château Salins

**Liste FSU****CAP des Adjoints Administratifs****Principal 1ère classe**

- ▶ SCHMITT Christine – AGROPARISTECH Massy
- ▶ MORCET Marie-Claude – DDT 37
- ▶ BOUHADDI Fatima – SG Montreuil
- ▶ BRUKHANOFF Caroline – LEGTA Carpentras
- ▶ GONNEAU Simone – ASP Nancy
- ▶ BONNEVIE Mireille – DDCSPP 47

**Principal 2ème classe**

- ▶ ABBOTT Georgette – DAAF Martinique
- ▶ PHILIPPOT Corinne – CFPPA St Laurent
- ▶ GAUDIN Philomène – ASP Bretagne
- ▶ NUVOLI-BRUNET Patricia – LEGTA Hyères
- ▶ BERSARS Sylvie – DDCSPP 24
- ▶ AMARI Patrice – SG Toulouse

**1ère classe**

- ▶ LEBON Jérôme – DRAAF B. NORMANDIE
- ▶ CALLAULT Jean-Claude – LEGTA Brive
- ▶ HOMERVILLE Sylvie – DDT 71
- ▶ HIELY Catherine – LEGTA Carpentras
- ▶ ALLAIN France – DDCSPP 35
- ▶ MATTEL-FALZON Isabelle – DRAAF ALSACE

**2ème classe**

- ▶ SEVIN Catherine – LPA St Aubin du Cormier
- ▶ LOUAPRE Vincent – DDTM 35
- ▶ PASDELOUP Laure-Anne – LEGTA Bourges
- ▶ DUMONTET Yolande – LEGTA Moulins

*Le SNETAP-FSU, syndicat multi-catégoriel implanté dans la plupart des services du ministère de l'agriculture, est particulièrement armé pour défendre les personnels dans le contexte actuel. Ses élu-e-s, son réseau de militants, ses contacts réguliers avec les syndicats des autres secteurs ministériels, sont une garantie d'efficacité face aux attaques croissantes que subissent le service public et les fonctionnaires.*

**VOTEZ** et faites massivement voter **FSU**

Scrutin du 15 novembre 2011

Votez **par correspondance dès** réception du matériel de vote et **au plus tard le 10 novembre 2011 !**